



Communication eGov No 044 du 17.01.2022

Destinataires:

- Caisses de compensation AVS
- Offices AI
- Caisses d'allocation familiales

Concerne : Migration Telezas3 et SWAP sur une nouvelle plateforme informatique

Migration Telezas3 et SWAP vers une nouvelle plateforme informatique

La Centrale de compensation (CdC) procède à la migration des applications Telezas3 et SWAP vers une nouvelle plateforme informatique au cours de la période allant du 1^{er} trimestre au 2^{ème} trimestre 2022.

Les identifiants existants et actifs (T8xxx) des utilisateurs seront également migrés par étape vers la nouvelle plateforme informatique.

Les applications Telezas3 et SWAP resteront disponibles et les droits d'accès à ces applications seront identiques après la migration.

Les responsables des accès de votre organe d'exécution seront informés de la date précise de la migration. Environ une semaine avant cette migration, ils recevront les informations nécessaires ainsi que les procédures de connexion.

Dès que l'identifiant de l'utilisateur a été migré, son propriétaire reçoit les deux courriels électroniques suivants :

1. La notification indiquant que l'identifiant de l'utilisateur a été migré et le nouveau lien d'accès (URL¹) pour l'application Telezas3. L'URL de l'application SWAP reste identique.
2. La notification du mot de passe personnel et temporaire, qui doit être modifié après la première connexion réussie dans le nouveau système.

Les organes d'exécution seront impliqués dans ce processus de migration par la CdC à un stade précoce. A cette fin, la CdC contactera la ou les personnes de confiance notifiées par l'organe d'exécution respectif conformément à la cm 2111 des directives sur la sécurité des applications communes dans les domaines de l'AVS/AI/APG/PC/AFA/AF ([SAC](#)) et leur fournira des informations complémentaires.

¹ Uniform Resource Locator

Si vous avez des questions sur cette migration, veuillez contacter la division « service utilisateurs » de la CdC access-center@zas.admin.ch.

Nous vous remercions de la prise en considération de ce message, ainsi que de sa mise en application au sein de votre organe d'exécution.

Le secteur DS/ITM

Pour toute question, l'adresse email suivante est à votre disposition egov@bsv.admin.ch